



Qu'est-ce que le travail forcé ?

Le travail forcé est «tout travail ou service exigé d'un individu sous la menace d'une peine quelconque et pour lequel ledit individu ne s'est pas offert de plein gré» selon la Convention de l'OIT sur le travail forcé, 1930 (n° 29). Dans la pratique, il y a travail forcé quand une personne n'est pas libre de quitter son travail à cause de menaces, de dettes, ou d'autres formes de coercition physique ou psychologique.

Le travail forcé est un problème mondial qui touche presque tous les pays du monde. Il y a au moins 12,3 millions de personnes en travail forcé de nos jours, dont 2,45 millions victimes de traite. La plupart des victimes sont des personnes touchées par la pauvreté en Asie, en Amérique latine et en Afrique, dont la vulnérabilité est exploitée à des fins lucratives.

Mais plus de 350 000 femmes et hommes sont aussi en travail forcé dans les pays industrialisés, victimes de traite à des fins d'exploitation économique ou sexuelle. La moitié des personnes en travail forcé sont des enfants.

L'OIT estime que le coût financier total de la coercition - à l'exclusion des victimes d'exploitation sexuelle - s'élève à 21 milliards de dollars américains. Ceci représente le fait que les travailleurs sont sous payés (y compris à cause de déductions sur le salaire pour la nourriture et autres biens essentiels, les heures supplémentaires excessives non rémunérées) et les frais de recrutement.

Pour plus d'information sur le travail forcé et la traite, visitez le site web du Programme d'action spécial pour combattre le travail forcé de l'OIT www.ilo.org/forcedlabour

Une Alliance mondiale des syndicats contre le travail forcé et la traite

Les syndicats ont joué un rôle déterminant dans la lutte contre l'esclavage et le travail forcé depuis le 19ème siècle et doivent continuer au 21ème. Si le travail forcé imposé par des autorités étatiques existe toujours, notamment en Birmanie et en Chine, la plupart des victimes de travail forcé se trouvent dans l'économie privée.

Les manifestations contemporaines du travail forcé touchent notamment les travailleurs et travailleuses migrants dans la construction, le travail domestique, agricole ou forestier, à travers des formes plus subtiles de contrainte telles que la manipulation de la dette, la retenue de salaire ou de documents d'identité, les menaces de violence ou de dénonciation.

Ces dernières exigent des approches novatrices du mouvement syndical afin de parvenir jusqu'à ces esclaves des temps modernes et se montrer solidaires avec eux.

Un nombre croissant de syndicats rejoignent l'alliance mondiale, avec plusieurs ONG spécialisées, en renforçant leur activisme et leur coopération afin de combattre et prévenir les nouvelles formes de travail forcé, y compris la traite des êtres humains, tout en favorisant la syndicalisation traditionnelle des travailleurs concernés en vue de leur émancipation durable.

Rejoignez l'Alliance! Découvrez le site web www.ituc-csi.org/forcedlabour ou envoyez un courriel à forcedlabour@ituc-csi.org.